



Photo de couverture :
© Angelina Zinovieva/Adobe Stock

ÉDITEUR : Chasseurs de l'Est SARL
1 rue de la Passotte,
57078 METZ CEDEX 03
Tél. 03 87 75 82 82
Fax 03 87 75 82 83
E-mail : redaction@chasseurs-est.com
www.chasseurs-est.com

GÉRANT : Pierre Lang
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Frédéric Tissier
COMITÉ DE RÉDACTION :
Corinne Barnet, Joël Battaglia, Charlotte
Fonty, Philippe Lavit, Léo Mazzarini,
Christine Moro, Claude Paul, Gaspard
Vautrin
CONSEILLER ÉDITORIAL : Claude Paul
CRÉDITS PHOTOS : Chasseurs de l'Est,
OFB, FDC, FNC, Adobe Stock

**PUBLICITÉ NATIONALE
ET DÉPARTEMENTALE :**
TEMA6TM, 23 rue Dupont-des-Loges,
57000 METZ
Stéphane Schmitt
Tél. 03 87 69 18 01
Fax 03 87 69 18 14
E-mail : s.schmitt@groupe-atc.com

ADMINISTRATION DES VENTES :
Marine Pierre
Tél. 03 87 69 88 20
Fax 03 87 69 18 14
E-mail : m.pierre@groupe-atc.com

PETITES ANNONCES :
Marjorie Jager
Tél. 03 87 69 18 01
Fax 03 87 69 18 14
E-mail : m.jager@groupe-atc.com

**CONCEPTION ÉDITORIALE
ET GRAPHIQUE, Secrétariat
DE RÉDACTION :** TEMA6TM
Tél. 03 87 69 18 01 - Léo Mazzarini

RÉDACTION GRAPHIQUE : PIXEL6TM

IMPRESSION :
Socosprint Imprimeurs,
36 route d'Archettes - 88000 Épinal

Chasseurs de l'Est est imprimé avec des
encres végétales sur papier PEFC, de
sources contrôlées, blanchi sans chlore
élémentaire.

NUMÉRO DE COMMISSION PARITAIRE :
1124 G 86388 - ISSN : 2100-0883
DÉPÔT LÉGAL : à parution
PRIX : 2,50 €. ABONNEMENT : 9,90 €/an
ÉTRANGER : 16 €



REDOUBLONS D'EFFORTS !

En avril, l'heure des bilans a sonné. Avec une fermeture de la chasse en Moselle au 1^{er} février pour la plupart des gibiers, beaucoup d'entre vous ont néanmoins encore arpenté leur territoire en février et mars en vue de réguler les populations de sangliers. En effet, les taxes complémentaires appelées par le FDIDS nous rappellent ô combien nous avons le devoir de diminuer les populations de sangliers. En effet, le coût financier des dégâts devient un réel problème pour les chasseurs. Mais que dire de la perte que cela représente pour les agriculteurs, perte financière, mais également perte de matière

lorsqu'ils souffrent d'absence de fourrage pour leurs bêtes ou de parcs pour faire pâturer leurs animaux. Alors avec un prélèvement qui avoisinera très certainement les 23 000 animaux (soit un nombre supérieur à celui de l'an passé), il ne faudra pas baisser la pression de chasse. Utilisez tous les moyens légaux mis à votre disposition par l'administration. Le nouveau SDGC doit lui aussi être scrupuleusement respecté. Nous vous rappelons en page 6 les principales obligations à mettre en place notamment en matière d'agrainage. Respectez-les !

Sans oublier de respecter également les règles de sécurité prescrites dans le SDGC. L'actualité récente et dramatique en matière d'accident de chasse nous montre encore une fois que nous devons être exemplaires en matière de sécurité. Les consignes de sécurité, le respect des angles de 30°, l'identification du gibier sont des règles impératives. Au rond du matin, si parfois ces rappels vous paraissent fastidieux, ils sont nécessaires et même indispensables. Nous devons avoir conscience que chacun de nos actes de chasse doit être fait dans des conditions optimales de sécurité. Si le risque zéro n'existe pas, nous devons tout mettre en œuvre pour s'en rapprocher le plus possible. Avant chaque action de chasse, martelons les règles de sécurité et redoublons de prudence. Si vous deviez être témoins de comportements dangereux n'hésitez pas à les dénoncer, il en va de notre sécurité, de la crédibilité et de l'avenir de la chasse !

Les mois qui viennent vont être extrêmement difficiles pour la chasse. Les différentes échéances électorales (présidentielle ou législatives) vont pousser nos détracteurs à vouloir une fois de plus mettre la chasse à genou.

Je suis prêt à relever encore une fois ce défi et à être au service de la chasse mosellane. À l'heure où vous lirez ces lignes, nous serons également à l'aube des élections fédérales puisque notre assemblée générale aura lieu le 8 avril. Entouré d'un conseil d'administration en partie renouvelé nous avons encore de nombreux combats et projets à mener ensemble... Mais il est encore trop tôt pour en parler...

→ Pierre Lang

Président de la fédération départementale des chasseurs de Moselle

SOMMAIRE

04 | ACTUALITÉS EN MOSELLE

08 | REPORTAGE

Des radeaux flottants pour protéger l'avifaune

10 | ACTUALITÉS GRAND EST

Le petit gibier

14 | À L'AFFÛT

Les petites nouvelles qui étonnent

15 | ESSENTIEL

France, Europe, monde : toute l'information

23 | DOSSIER



32 | MÉTIERS SPÉCIFIQUES

Technicien de fédération

34 | TECHNIQUE

Les tirs manqués et inexplicables

36 | HISTOIRE ET PATRIMOINE

La chasse dans les Vosges au début
du XX^e siècle

38 | ARMES

Système d'information sur les armes

40 | CHIENS

Les dix commandements du chien

42 | JURIPRATIQUE

Chasse et constitution

44 | SHOPPING

46 | PETITES ANNONCES

